MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

CNPF
Centre National
de la Propriété Forestière

ANCGG

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le guide pratique de l'équilibre Forêt-Gibier et la démarche « Brossier-Pallu »

Présentation aux acteurs de la Région Auvergne Rhône Alpes

EQUILIBRE
FORÊT
&GIBIER

PPT réalisé par Pierre Brossier et Jacky Pallu

L'origine de la démarche
12 ans de travaux

2011 : signature du protocole cerf

Les travaux sur l'équilibre Forêt-Gibier en 2014-2015

- 2014 : Elaboration d'une formation sur l'équilibre forêt-gibier en collaboration avec le CRPF IDF-Centre et l'Irstea.

- 2015 : lancement du programme de formation avec le CNPF et les ADCGG

Les travaux sur l'équilibre Forêt-Gibier en 2016

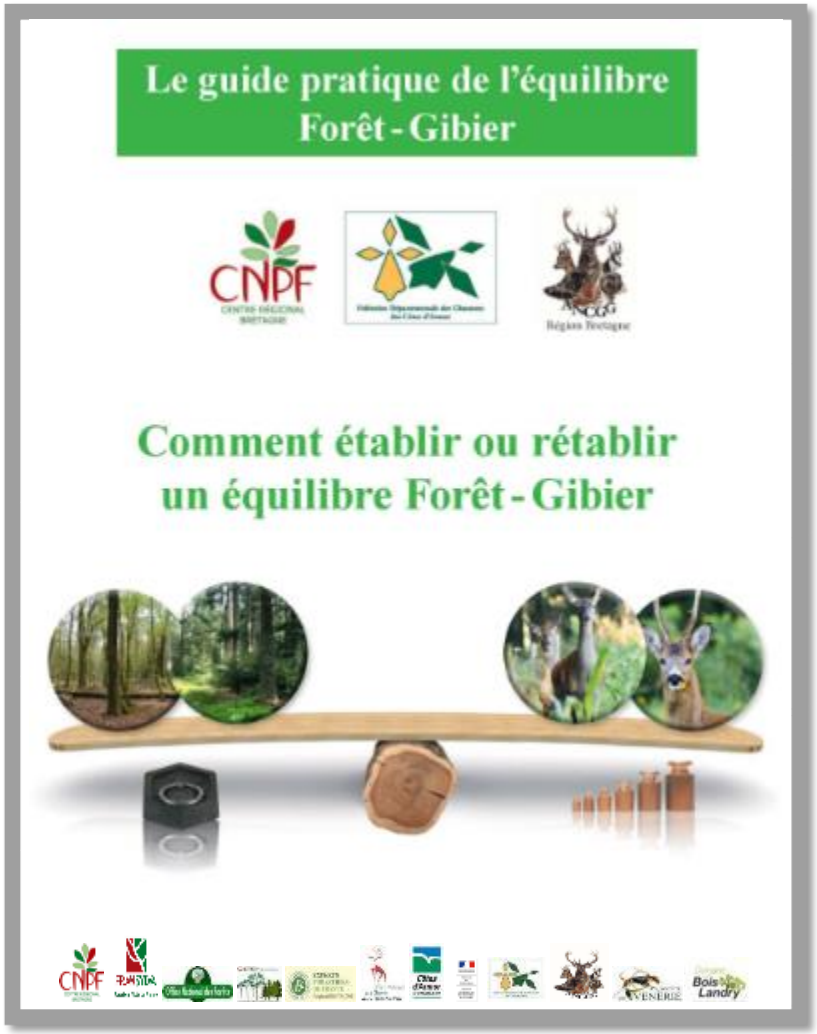

Création par Pierre Brossier et Jacky Pallu du
« Guide pratique de l'équilibre Forêt-Gibier »
Il est publié en septembre 2016

Notamment pour éclairer les travaux du comité paritaire « forestiers-chasseurs » lors de la rédaction du Plan Régional Forêt Bois Breton

L'ambition du guide :

Se concerter, dialoguer, parler le même langage

Les travaux sur l'équilibre Forêt-Gibier en 2017

Les Honneurs de la Chasse

Lauréats d'un jour, Gestionnaires tous les jours

Groupama

CHAMPAGNE Laurent-Perrier MAISON FONDÉE 1812

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Fédération Nationale des Chasseurs

Les travaux et le « Guide pratique de l'équilibre Forêt-Gibier » sont reconnus au niveau national.
Nous sommes les heureux récipiendaires du premier prix des Honneurs de la Chasse Laurent Perrier Groupama

Les travaux sur l'équilibre Forêt-Gibier en 2018 et 2019

Création de la plate forme de vulgarisation du « Guide pratique » et de la « démarche Brossier-Pallu » pour rétablir l'équilibre Forêt-Gibier à l'aide de 21 vidéos

Les travaux sur l'équilibre Forêt-Gibier de 2017 à aujourd'hui

Grace à sa facilité de mise œuvre et ses résultats, la « démarche Brossier-Pallu » se répand au sein du monde forestier et cynégétique

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des interventions et des initiations.

Les grands principes de la démarche

Les difficultés à surmonter :

Des échelles qui dépassent souvent l'expérience individuelle, que l'on soit chasseur ou forestier :

- sur le plan temporel (forêt-populations animales)
- sur le plan spatial (propriété-territoire de chasse-unité de population)

Un équilibre imprécis qui se mesure en terme de situation et de risque en tenant compte de son environnement

Un sujet difficile à maitriser qui oblige tous les acteurs à sortir de leur domaine de compétence et à s'impliquer dans les enjeux de ses partenaires

Les grands principes de la démarche

Les 3 facteurs clés :

1. Avoir élaboré des outils d'évaluation et d'aide à la décision simples et faciles à mettre en œuvre (fiche d'inventaire de dégât, fiche du diagnostic)

2. Réunir les acteurs, **forestier-chasseur**, dans un dialogue réel et efficace

3. Associer éventuellement un « animateur » qui aidera à dresser le constat, à élaborer une stratégie d'actions et à impliquer les instances départementales si cela s'avère nécessaire

2 échelles de travail

- Une démarche classique à **court terme** pour rétablir l'équilibre Forêt-Gibier :
  - identifier et quantifier les dégâts (analyser, mesurer)
  - analyser les causes du déséquilibre (diagnostiquer puis décider)
  - restaurer l'équilibre (mettre en œuvre, contrôler, ajuster)

- A **long terme**, agir sur les 2 échelles géographiques :
  - établir et maintenir une vigilance régulière et partagée entre les acteurs de terrain (chasseur et forestier)
  - mettre en œuvre les outils de suivi à l'échelle des unités de population (et/ou de gestion) et les utiliser dans l'élaboration des plans de chasse

L’étape incontournable de la “Démarche Brossier Pallu” : L’inventaire en commun des dégâts

Le point de départ

Plateformes de recensement des dégâts

INRAE

Fiche d'alerte

Une alerte

Constituer une équipe animateur-forestier-chasseur

Aujourd'hui

L'animateur et les **décisionnaires** forestiers, chasseurs et « personnes ressources »

OU

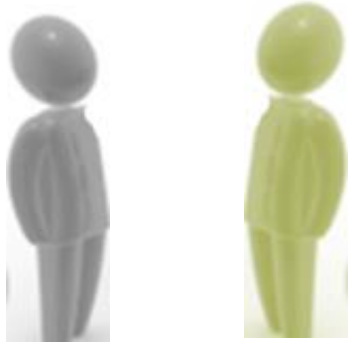

Les **décisionnaires** : forestiers et chasseurs

Demain

Réaliser sur le terrain le constat, à minima, en commun et si possible en partenariat avec les instances cynégétiques, administratives et forestières

Quantifier les dégâts

Une technique simple et rapide qui :

permet de vérifier la véracité **objective** de l'alerte

doit être fait ensemble (forestier-chasseur)

Trois « Fiches d'inventaire simplifié » de dégâts de grand gibier :

en plantation

en régénération naturelle ou semis

en sylviculture irrégulière ou jardinée

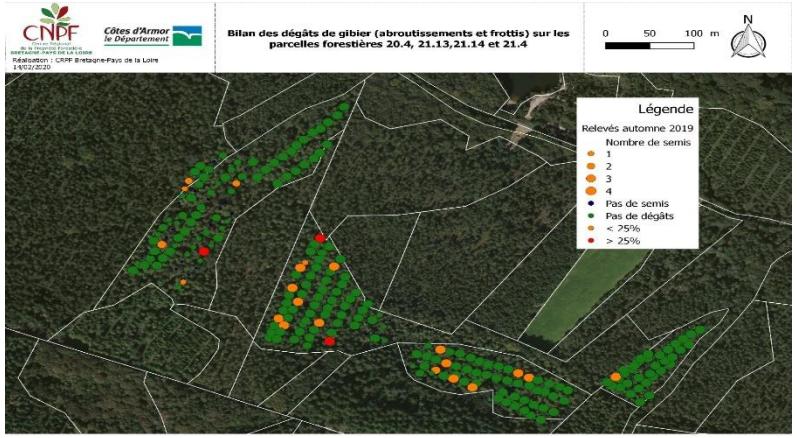

Grille d'évaluation des dégâts sylvicoles

< à 15%

Entre 15% et 25%

> à 25%

Rechercher, identifier et analyser les causes du déséquilibre

- **Les causes sont souvent multiples**
- **Explorer 3 axes à l'aide de la « Fiche diagnostic »**

- La chasse et son organisation ?
- Les instances fédérale et administrative ?
- La gestion forestière ?

- **Prendre en compte les interactions entre ces 3 facteurs**

Restaurer l'équilibre

- **Agir <u>sans tarder</u> en utilisant une combinaison d'actions pour traiter les causes du déséquilibre forêt-gibier :**
  - Action cynégétique
  - Action fédérale
  - Action forestière

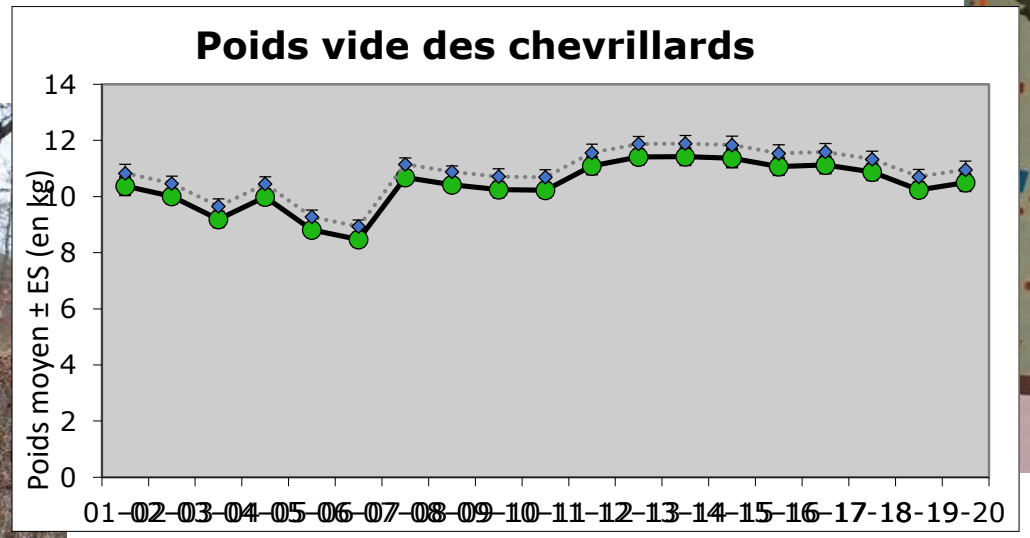

ASSURER LE BON EQUILIBRE FORET-GIBIER SUR LE LONG TERME

La pérennisation de l'équilibre forêt-gibier à long terme passe par la réalisation de trois types d'actions :

- Disposer d'indicateurs fiables et les utiliser pour réguler les animaux par la chasse
- Anticiper les projets de renouvellement
- Dynamiser la gestion forestière

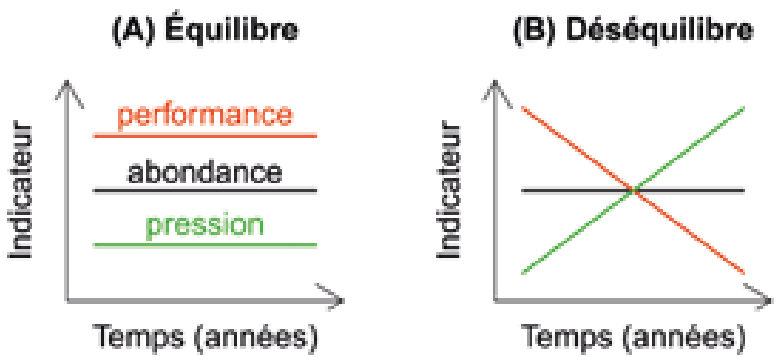

Disposer d'indicateurs fiables et objectifs

Il est indispensable de s'assurer de la réalisation effective des prélèvements.

Mettre en oeuvre les ICE (abondance, performance, pression sur le milieu) pour raisonner en faisceau.

Il faut les choisir en fonction des enjeux, des moyens humains et financiers que l'on peut y consacrer, s'engager à les suivre sur le long terme et respecter cet engagement.

Suivre l'évolution de la pression exercée par les cervidés sur le milieu

Cartographie des peuplements sensibles

Inventaire des dégâts des ongulés sur les peuplements sensibles

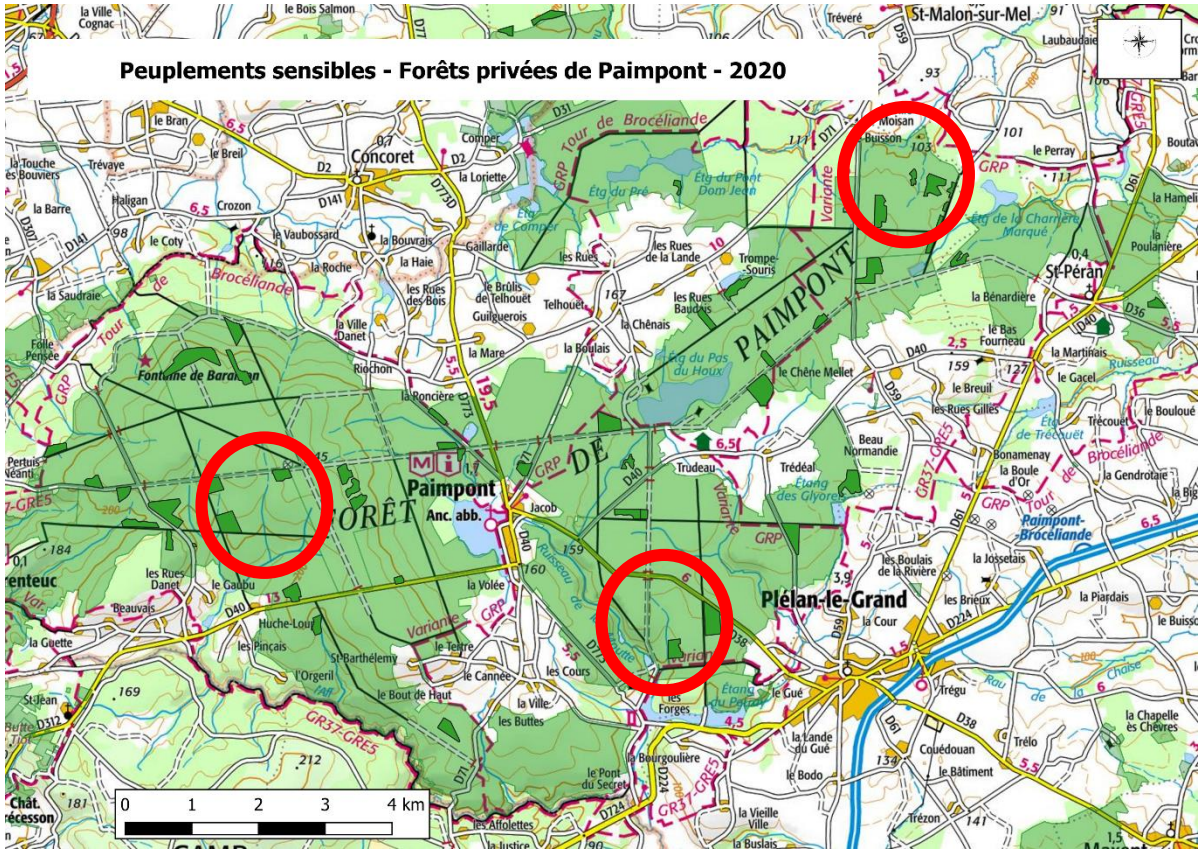

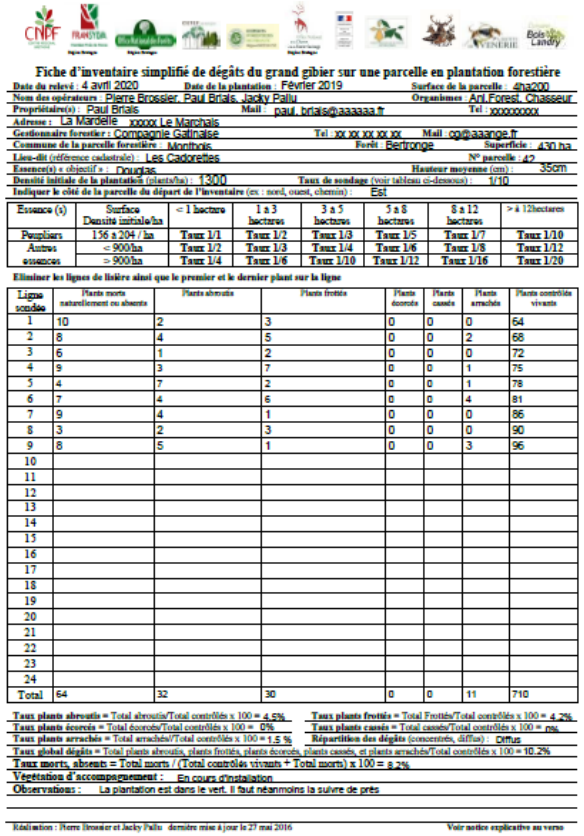

Fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en plantation forestière

Date du relevé : 4 avril 2020 **Date de la plantation :** Février 2019 **Surface de la parcelle :** 4ha200
Nom des opérateurs : Pierre Brossier, Paul Brlais, Jacky Pallu **Organismes :** Art Forest, Chasseur
Propriétaire(s) : Paul Brlais **Mail :** paul_brlais@aaaaaa.fr **Tel :** xxxxxxxxx
Adresse : La Mardelle xxxxx Le Marchais
Gestionnaire forestier : Compagnie Gatinaise **Tel :** xx xx xx xx xx **Mail :** cg@aaange.fr
Commune de la parcelle forestière : Monthois **Forêt :** Bertronge **Superficie :** 430 ha
Lieu-dit (référence cadastrale) : Les Cadorettes **N° parcelle :** 42
Essence(s) « objectif » : Douglas **Hauteur moyenne** (cm) : 35cm
Densité initiale de la plantation (plants/ha) : 1300 **Taux de sondage** (voir tableau ci-dessous) : 1/10
Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ouest, chemin) : Est

Essence (s)	Surface Densité initiale/ha	< 1 hectare	1 à 3 hectares	3 à 5 hectares	5 à 8 hectares	8 à 12 hectares	> à 12hectares
Peupliers	156 à 204 / ha	Taux 1/1	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/5	Taux 1/7	Taux 1/10
Autres essences	< 900/ha	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/6	Taux 1/8	Taux 1/12
	> 900/ha	Taux 1/4	Taux 1/6	Taux 1/10	Taux 1/12	Taux 1/16	Taux 1/20

Eliminer les lignes de lisière ainsi que le premier et le dernier plant sur la ligne

Ligne sondée	Plants morts naturellement ou absents	Plants abroutis	Plants frottés	Plants écorcés	Plants cassés	Plants arrachés	Plants contrôlés vivants
1	10	2	3	0	0	0	64
2	8	4	5	0	0	2	68
3	6	1	2	0	0	0	72
4	9	3	7	0	0	1	75
5	4	7	2	0	0	1	78
6	7	4	6	0	0	4	81
7	9	4	1	0	0	0	86
8	3	2	3	0	0	0	90
9	8	5	1	0	0	3	96
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
Total	64	32	30	0	0	11	710

Taux plants abroutis = Total abroutis/Total contrôlés x 100 = 4.5%
Taux plants écorcés = Total écorcés/Total contrôlés x 100 = 0%
Taux plants arrachés = Total arrachés/Total contrôlés x 100 = 1.5 %
Taux plants frottés = Total Frottés/Total contrôlés x 100 = 4.2%
Taux plants cassés = Total cassés/Total contrôlés x 100 = nis
Répartition des dégâts (concentrés, diffus) : Diffus
Taux global dégâts = Total plants abroutis, plants frottés, plants écorcés, plants cassés, et plants arrachés/Total contrôlés x 100 = 10.2%
Taux morts, absents = Total morts / (Total contrôlés vivants + Total morts) x 100 = 8.2%
Végétation d'accompagnement : En cours d'installation
Observations : La plantation est dans le vert. Il faut néanmoins la suivre de près

Réalisation : Pierre Brossier et Jacky Pallu dernière mise à jour le 27 mai 2016 Voir notice explicative au verso

Renouveler les peuplements forestiers en anticipant et avec stratégie

Echanger, au moins une fois par an, avec son détenteur du droit de chasse pour lui expliquer la gestion mise en œuvre et vice-versa

Les **décisionnaires** :
forestiers et chasseurs

Mettre en place une gestion forestière dynamique et adaptée dans un esprit d'équilibre forêt gibier

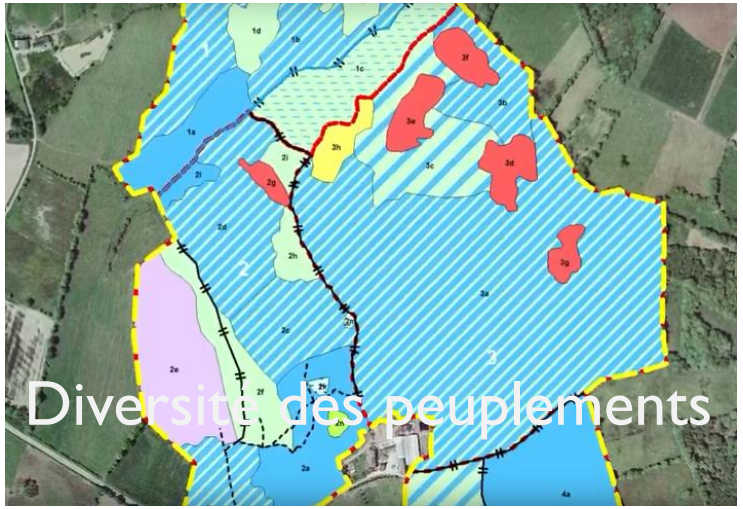

Prendre en compte la présence du grand gibier et de ses besoins dans l'élaboration des programmes de coupes et travaux forestiers

Demain, il faudra :

- Anticiper et devenir de véritables partenaires (DDT, FDC, chasseurs, forestiers privés et publics)
- Mettre en œuvre une démarche collective et apaisée pour restaurer et maintenir un équilibre Forêt-Gibier.

Pour vous aider et vous inciter :
www.equilibre-foret-gibier.fr

COMMENT RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER ? UNE DÉMARCHE EN 3 ÉTAPES	COMMENT ASSURER LE BON EQUILIBRE FORÊT-GIBIER SUR LE LONG TERME ?
1 - Savoir constater et quantifier les dégâts 2 – Rechercher et analyser les causes du déséquilibre 3 - Restaurer l'équilibre	1 - Bien gérer les animaux 2 - Mettre en place une gestion forestière dynamique et adaptée 3 - Renouveler les peuplements forestiers avec stratégie

Le déploiement sur 3 ans : 2021-22-23

- Un soutien et un financement des ministères de l'agriculture et de la transition écologique.
- Un pilotage par CNPF et ANCGG avec une <u>forte volonté de mobiliser et d'élargir la partenariat</u> (DRAAF, DDT, FDC, OFB, ONF, Fransylva, gestionnaires forestiers coopératives et experts…)
- En s'appuyant sur les expériences en région

Continuer à développer le réseau et l'appropriation de la « Démarche Brossier-Pallu » pour améliorer l'équilibre Forêt-Gibier

- Référents nationaux ANCGG en cours de formation
- Personnes formées lors d'un des quatre stages IDF et utilisatrices du guide pratique
- Formations avec interventions terrain
- Centres de formation et d'expérimentation
- Correspondants cynégétiques du CNPF en cours de formation

Le déploiement sur 3 ans : 2021-22-23

- 3 axes de travail :
  1. Former des animateurs médiateurs dans chaque région
  2. S'appuyer sur des sites pilotes c'est-à-dire démonstratifs.
  3. Former les chasseurs et forestiers à la méthode

- Etape 1

  • Formation des têtes de réseau régionales : correspondants cynégétiques CNPF + membres ANCGG + quelques FDC. Objectif : former des duos qui déploieront la méthode en région. Fin Mai*.

  • Formation au sein d'une 1ère région des animateurs médiateurs : Auvergne - Rhône Alpes
  • Cibles : forestiers (CNPF, ONF, COFOR, EFF, COOP, gestionnaires professionnels, CA, Fransylva…), chasseurs (ADCGG, FDC, FRC), PNR et services déconcentrés de l'Etat (DRAAF, DDT)
  • Objectif : former des médiateurs qui pourront accompagner les diagnostics et le travail dans les forêts
  • En novembre

  • En 2022-2023 : autres régions

Rôle d'un Animateur-Médiateur

Objectif : se positionner comme facilitateur et un interlocuteur opérationnel face aux agents du CRPF, de l'ONF, des gestionnaires forestiers, des FDC, des DDT…

<u>Ses missions</u> :

- Initier, après une alerte, l'inventaire des dégâts sur un renouvellement forestier avec les acteurs concernés : forestier, chasseur
- S'il y a lieu, faciliter l'identification des causes d'un déséquilibre forêt-gibier et aider à la mise en œuvre d'actions correctives,
- Lutter contre l'inertie, impulser la dynamique
- Former des chasseurs, des forestiers et toutes les personnes intéressées
- Contribuer à mettre en place et animer des sites pilotes, pédagogiques
- Eventuellement, former avec une personne d'une autre structure un binôme efficient

Le déploiement sur 3 ans : 2021-22-23

- Etape 2
  - Sélectionner des sites pilotes (ou pédagogiques) = supports des réunions de formations des chasseurs et forestiers utilisateurs
  - 1 site par département ou en interdépartemental

- Etape 3
  - Réaliser des réunions de formations pour les chasseurs et forestiers utilisateurs
  - 1 formation sur chaque site pilote

Les sites pilotes

Objectifs :

1. Technique - Mettre en œuvre la démarche « Brossier Pallu » sur le site de manière durable, en collaboration forestier-chasseur - Améliorer les méthodes en contextes variés (montagne, acca…)
2. Relationnel - Assurer un suivi partagé mettant en œuvre tous types de solutions : cynégétiques et sylvicoles.
3. Pédagogique - Assurer des formations à l'échelle régionale ou départementale sur cette démarche

Types de territoires

- Tous types de propriétés : privée ou publique
- Tous types de structure cynégétique : locataires, GIC, Sociétés communales ou ACCA, (mais pas unités de gestion)
- Tous types de surface

Rôle d'un responsable de site pilote et pédagogique, « chasseur »

Le gestionnaire d'un territoire, ou d'un regroupement de territoires (GIC) doit avoir l'ambition de le gérer durablement en équilibre forêt-gibier avec la volonté de :

1. Suivre annuellement sur le territoire, voire tous les 2 ans en fonction des risques, les régénérations à l'aide des fiches d'inventaire durant 5 ans pour les résineux, et 10 ans pour les feuillus

2. Echanger chaque année avec le(s) propriétaire(s) forestier(s) sur les bilans annuels (inventaire, plan de chasse) et les actions à mettre en œuvre.

3. Adresser une synthèse annuelle aux responsables du projet national

Le déploiement sur 3 ans : 2021-22-23
Les moyens

- <u>Se former comme médiateur</u> :
  - 2j (sur 3 j –trajet)
  - Stage pris en charge par les subventions sauf frais de déplacement.

- <u>Sélectionner un site pilote</u> :
  - 5 j (y compris expérimentation de la méthode)
  - CNPF et ANCGG pris en charge par subventions. Autres partenaires : mobiliser de nouveaux crédits.

- <u>Former les chasseurs et forestiers à la méthode (formation 1j)</u>
  - 4 j de préparation + animation
  - CNPF et ANCGG pris en charge par subventions. Autres partenaires : mobiliser de nouveaux crédits.

La formation à la « démarche Brossier-Pallu »

Animateur-Médiateur et Responsable d'un site pilote

2 jours

2 demi-journées en salle

½ journée inventaire dégâts dans une plantation

½ journée inventaire dégâts dans une régénération naturelle cloisonnée

Présentation de la démarche aux responsables régionaux et élus

1 jour

½ journée en salle

½ journée inventaire dans un renouvellement forestier

Pour s'inscrire :

Christian Chaillou FDC et ADCGG 26 : christian.chaillou3@wanadoo.fr
Isabelle Gibert-Pacault CNPF AuRA : isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr

Le déploiement sur 3 ans : 2021-22-23
Les moyens

- <u>Etre médiateur</u> :
  - 3 à 4 médiations par an
  - Entre 1j et 4j par médiation.

Accompagnement par les formateurs nationaux Pierre Brossier et Jacky Pallu

- **Accompagnement des 1er pas des médiateurs**
- **Appui méthodologique**
- **Partage de leur expérience**

A votre écoute pour toute question.

Sylvain PILLON
Ingénieur chargé de mission environnement
et équilibre sylvo-cynégétique
06 78 99 10 07 - 03 22 33 52 19
sylvain.pillon@cnpf.fr

Centre National de la Propriété Forestière
47 rue de Chaillot - 75116 PARIS

Adresse bureau : 96 rue Jean Moulin - 80000 AMIENS
www.cnpf.fr

Pierre BROSSIER
Ingénieur Forêt Environnement
Tél. : 06 18 44 72 06
pierre.brossier@cnpf.fr

Jacky PALLU
Groupe équilibre Forêt Gibier
Tél. : 06 79 19 44 06
jacky.pallu@orange.fr